

## Compte-rendu du conseil d'école primaire de Niederhaslach du 20/10/2017

Personnes excusées	Personnes présentes
<b>Les représentants des parents d'élèves titulaires/remplaçants :</b> Mme FLUCK, Mme KECK	<b>Les représentants des parents d'élèves titulaires :</b> Mme BURDIN Mr BURGARD <b>Les représentants des parents d'élèves remplaçants :</b> Mme DAYAN Mme HERBRECHT
<b>Les représentants de la commune :</b> Mme LUCAS, adjointe chargée des affaires scolaires	Mme DRISLER Mme HEILIGENSTEIN Mme GUEZOU Mme GARGOWITSCH Mme WEBER <b>Les représentants de la commune :</b> Mr MORITZ, maire
<b>L'Equipe enseignante :</b>	<b>L'Equipe enseignante :</b> Mme ANDRAUX, directrice Mme LEGOUPIL, adjointe Mme GOGNAT, adjointe Mme MULLER, adjointe Mme LAVIER, adjointe Mme JOCHEM, adjointe Mme ANDRES, adjointe
	<b>Invitées :</b> Mme LAMOTTE, Atsem Mme FANTINI, membre du Rased

Désignation de la secrétaire de séance : - Mme DRISLER Sandra

### **1 Installation du nouveau conseil d'école, résultat des élections, règlement intérieur**

#### **Installation du nouveau conseil d'école**

Tour de table pour la présentation des représentants des parents d'élèves titulaires, de la commune et de l'équipe enseignante

#### **Composition du conseil d'école :**

Organisme officiel qui réunit enseignants, représentants des parents d'élèves et représentants de la municipalité, 3 x dans l'année. Il est constitué pour une année scolaire.

#### **Attributions :**

Vote le règlement intérieur de l'école.

Consulté sur les questions d'aménagement du temps scolaire, d'hygiène scolaire, de sécurité et d'utilisation des locaux.

Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Est informé du projet d'école, de la composition des classes et du choix des manuels scolaires.

Tout ce qui relève de la pédagogie (répartition des enfants, choix des manuels, de la méthode d'enseignement...) appartient aux enseignants

#### **Résultats des élections**

	PRIMAIRE
Nombre d'électeurs inscrits	211
Nombre de votants	99
Nombre de suffrages exprimés	93
Nombre de sièges à pourvoir	6

#### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école primaire se calque sur le règlement départemental en vigueur.

Il a été distribué à toutes les familles cette année suite au changement de la semaine scolaire pour lecture et signature.

Lorsque le règlement intérieur a été signé par les parents, celui-ci doit être respecté.

Il est également consultable sur le tableau d'affichage des 2 bâtiments et est en ligne sur le site informatique de la commune (ainsi que les procès-verbaux des conseils d'école + charte de la laïcité + consignes sécurité)

## **2 RASED**

Il est à nouveau constitué :

- d'une enseignante spécialisée (Mme FANTINI) pour aider les élèves en difficulté dans les apprentissages (principalement CP/CE1). Un projet en collaboration avec les maitresses est élaboré,
- d'une rééducatrice (Mme SCANDELLA) qui intervient plus particulièrement en maternelle et cycle 2, pour restaurer le désir d'apprendre chez les élèves, les troubles du comportement, de communication . Le suivi se fait toujours avec l'accord des parents,
- et d'une psychologue scolaire (Mme ARAUJO-HESS) pour le suivi et l'orientation des élèves, avec autorisation préalable des parents

Cette année au vu des difficultés persistantes dans la classe du CM2, il a été décidé que Mme SCANDELLA interviendrait, en collaboration avec l'enseignante, au niveau d'un projet « vivre en ensemble », de façon régulière (1x/semaine) après les congés de la Toussaint. L'origine de ce projet : des conflits entre des élèves ont été constatés, entraînant parfois des réactions inadaptées de la part des parents.

## **3 Organisation de l'école primaire : effectifs, classes**

### Effectifs et classes

28 PS(7)/MS(21)	Mme MULLER
27 PS(9)/GS (18)	Mme ANDRAUX et Mme ANDRES (mardi)
25 CP(17)/CE1(8)	Mme LEGOUPIL
24 CE1(11)/CE2(13)	Mme GOGNAT
24 CE2(5)/CM1(19)	Mme JOCHEM
25 CM2	Mme LAVIER

Soit un effectif total de 153 élèves + 2 élèves qui arriveront d'ici fin d'année 2017 pour la maternelle. (+ 4 élèves par rapport à l'année précédente).

15 nouveaux arrivants dont 8 en maternelle.

Prévisions pour l'année 2018/19 : 20 PS → problème de sureffectif en maternelle.

## **4 Compte-rendu financier**

La coopérative scolaire + 3 300 € (Solde au 20/10/2017)

Deux vérificateurs aux comptes ont approuvé le bilan.

Les comptes peuvent être consultés sur demande.

Prochaines dépenses : Assurance élèves (aucune participation n'est demandée) 356,5  
Petit-déjeuner pédagogique : 188 € + boulangerie

### Dotation communale :

33 ou 35 € (à confirmer par la mairie) par enfants pour les classes élémentaires et maternelles pour l'année civile

### Participation financière des parents

Il n'est demandé aucune participation financière aux parents pour la coopérative scolaire.

## **5 Projet d'école 2015/2018**

Le projet d'école 2015/2018, dans sa dernière année, est axé autour du sport et de l'alimentation avec différentes actions reconduites pour cette année scolaire :

### Actions reconduites :

- cycle vélos GS + CP/CE1
- cycle patins à roulette : en suspens
- projet Acmisa « musique » : GS + CP/CE1
- élaboration cahier de littérature (toutes les classes)
- cycle handball CM2/collège : cycle assuré (période à déterminer selon les dates des rencontres sportives au collège)
- Petit-déjeuner pédagogique (travail sur les familles d'aliments.....) pour toutes les classes le 13/10. Un appel aux parents pour préparer + aider les élèves a été lancé.

### Nouvelle action :

- classe découverte CIRQUE pour les classes de Mmes ANDRAUX, LEGOUPIL, GOGNAT et JOCHEM (du 16 au 20/04 GS + CP/CE1 et du 14 au 18/05 CE1/CE2/CM1)
- les classes de Mme MULLER et LAVIER se rendront probablement à un spectacle de cirque fin d'année scolaire et se renseignent parallèlement sur l'association "cirk&toile » pour une intervention possible dans leurs classes respectives.
- un spectacle aura lieu fin d'année scolaire suite au travail mené autour du cirque.

Une demande écrite de subvention « classe découverte » à la commune sera adressée d'ici la fin de l'année civile, en indiquant par classe le nombre de participants.

L'inspecteur de l'éducation nationale, avec les enseignantes concernées, a demandé une réunion avec les parents qui ont refusé, pour leur rappeler les objectifs d'un tel projet et les implications que cela comporte.

### APC : après la classe à 16h

- CP/CE1 : les lundi et jeudi en fonction des périodes
- GS : les mardis
- CE1/CE2 + CE2/CM1 + CM2 : les lundis

Piscine : du 27/11/17 au 5/02/18 pour les classes de Mme GOGNAT, LEGOUPIL et ANDRAUX (maternelle + cycle 2) les lundis après-midis à la nouvelle piscine de Dachstein.

Il n'y aura pas de modification des horaires. Une demande de subvention pour un 2ème maitre-nageur a été sollicitée auprès de la commune.

Commémoration du 11 novembre : un mot a été distribué pour demander aux élèves d'y participer en chantant la strophe des enfants de l'hymne national. 30 élèves sur 97 ont répondu favorablement.

### Religion

Mme RODRIGUEZ est chargée de l'enseignement de la religion.

Elle est nommée par les autorités religieuses et dispense un enseignement oecuménique.

## **6 DIVERS**

- Dotation exceptionnelle accordée par la municipalité à Noël de 300 € pour l'école reconduite cette année. Elle permettra aux élèves d'aller au cinéma au château des Rohan à Mutzig pour y regarder un film d'animation, de la PS au CM2.

- Point sécurité : Un renforcement des mesures de sécurité est toujours en place dans tous les établissements scolaires au niveau national.  
En plus des 2 exercices d'évacuation incendie (le 1er a été réalisé le 26/09/17), 3 exercices concernant le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dont 1 concernant l'intrusion de personnes extérieures sont prévus durant l'année scolaire.

Ces exercices ont pour objectif d'aboutir à des réflexes et des postures adéquats face à une situation particulière de la part des élèves et les sensibiliser en fonction de leur âge.

Le 1er exercice « Intrusion de personnes extérieures » aura lieu après les congés de la Toussaint de différentes manières selon les classes (de manière très pondérée, et sous forme de jeux en maternelle). L'organisation en sera discutée en conseil des maîtres.

Au niveau de l'accueil en maternelle le matin, après discussion entre les maitresses et Atsem, il a été décidé de restreindre l'accueil des « accompagnants » (parents, nounous, ...). Dorénavant, ils pourront toujours accompagner l'enfant dans sa classe, l'aider (si nécessaire) à choisir une activité libre puis repartir sereinement. Le temps de l'accueil est avant tout celui de l'enfant. L'accueil de l'après-midi se fera dans la cour.

Le dernier point sécurité concerne la possibilité de rendre les grandes vitres de la classe du CM2 opaques. Il faudra étudier les différentes possibilités techniques existantes.

- Animations de Noël : elles auront lieu dimanche 3/12/2017  
Les élèves réaliseront un bricolage. Un appel aux parents pour la confection des petits gâteaux de Noël sera lancé ainsi que des séances de confection de couronnes de l'Avent. Deux chalets seront à disposition de l'école pour la vente des bricolages, petits gâteaux, couronnes et autres bricolages réalisées par les parents.  
Les élèves chanteront à nouveau dans la collégiale (Mme GOGNAT informera Mr le Curé) pour 17h.
- La salle des fêtes sera en travaux en janvier et février 2018 pour une mise en conformité des toilettes.

La secrétaire de séance  
Mme DRISLER

La directrice  
Mme ANDRAUX